

Subrogé-tuteur

Copie

Il en mil huit cent quatre vingt dix et
le sept others.

Par devant nous Gerard du Consulat de
France à Rio de Janeiro (Etat Unis du Brésil)
sont comparus:

D'habitation
de
bonnes de
famille.

M. Camille Pouchon, oncle par alliance des
mineurs, négociant, âgé de quarante-neuf ans,
demeurant à Rio de Janeiro, rue d'Alfama n° 93.

M. Georges Henri Lenzinger, oncle du côté matri-
nel des mineurs, négociant, âgé de quarante et
un ans, demeurant à Rio de Janeiro, rue d'Alfama n° 51.

M. Jean Edmond Lenzinger, oncle du côté matri-
nel des mineurs, négociant, âgé de quarante ans
demeurant à Rio de Janeiro rue São Pedro 64.

M. Paul Lenzinger, oncle du côté maternel des
mineurs, négociant, âgé de trente deux ans, des-
cendant à Rio de Janeiro rue d'Alfama n° 31.

M. Henri David de Senon, ami des mineurs, Négo-
ciant, âgé de quarante ans, demeurant à Rio de
Janeiro, rue Visconde d'Albuquerque n° 9.

M. Patrick Harrison Ritchie, beau-frère des mineurs
Négoceant, âgé de vingt neuf ans demeurant à Rio
de Janeiro, rue du battant n° 208.

Lesquels se sont réunis ce jourd'hui sous notre
présidence et constitués en conseil de famille
à l'effet de nommer un subrogé-tuteur aux six
enfants mineurs de feu pasteur Lion Massey, décédé
à Rio de Janeiro le dix-sept septembre mil huit
cent quatre vingt un et de dame Eugénie Lenzinger
tutrice légale ici présente.

1^{re} Eugénie Antoinette, née à Rio de Janeiro le
premier Novembre mil huit cent soixante dix.

2^{re} Mathilde Anna, née à Rio de Janeiro, le vingt

vingt octobre mil huit cent soixante et onze.

3^e Gustave Eugène, né à Rus de Juncos, le vingt huit Février
mil huit cent soixante treize.

4^e Gertrude Louise, née à Rus de Juncos, le vingt trois Juin
mil huit cent soixante quinze.

5^e Lucile, née à Rus de Juncos, le vingt deux Octobre mil huit
cent soixante dix sept.

6^e Georges, né à Rus de Juncos, le vingt huit Août, mil huit
cent ~~quatre~~ soixante dix neuf.

Et les dits composants, après avoir délibéré entre eux sur le choix
en question ont été unanimement d'avis de nommer comme de
fait ils nous ont déclaré choisi et nommer comme subrogé tuteur
des dits mineurs M^r Germaine Pouchon, oncle par alliance des
mineurs, négociant, demeurant à Rus de Juncos.

Le dit ^{présent} Germaine Pouchon a déclaré accepter les fonctions
de subrogé tuteur et a en même temps prêté entre nos mains le
serment de s'en acquitter avec tout le zèle et toute l'exacte-
tude dont il est capable. *(il n'a jamais rien fait pour nous)
et je lui avais proposé de ne pas le faire*

Après lesquelles nomination, acceptation, et prestation de serment
nous nous sommes retirés avec dites Justices et en avons dressé le
présent Procès verbal, que tous les composants ont signé avec
nous et notre chancelier substitué, après lecture faite, le jour
mois et an que dessus.

Approuvé avec mots requis vult.

Eugénie Mauret, née Gayzinger.

Germaine Pouchon

George Henri Gayzinger

Paul Gayzinger

J. Almond Gayzinger

H. David de Samson

D. J. Pichon

Le greffier du Consulat
J. Pelin

Rus de Juncos
n^o 120
daté 8-5-90
chr: 16
Lb: vac. ta
des lund. fomes
Jorge 18652021
J. Malet

J. Malet